



#EMPLOI en Pays de la Loire

n°6 - novembre 2019

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BIEN ORIENTÉE

Les indicateurs du climat des affaires (ICA) suivent une tendance favorable. La production industrielle se redresse légèrement, et la demande se raffermi sur l'ensemble des marchés. Même si les carnets de commande demeurent consistants, les chefs d'entreprises interrogés restent prudents et s'attendent à une hausse modérée des productions. Dans les services marchands, l'activité progresse de manière plus significative. Elle augmente particulièrement dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. La demande se raffermi nettement et une légère hausse de l'activité est attendue. Les recrutements se poursuivent mais à un rythme plus modéré.

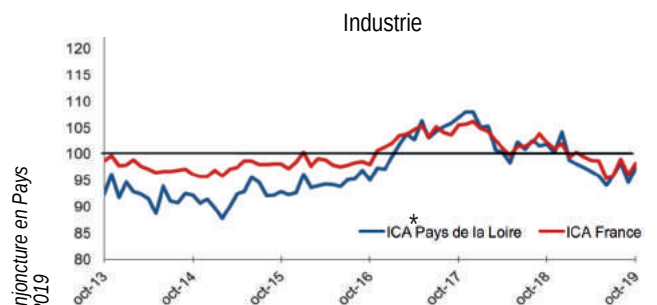
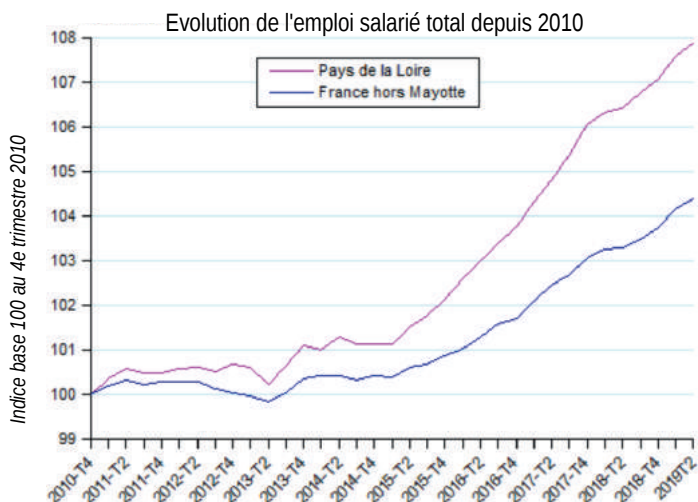
L'activité dans la construction, notamment dans le second œuvre, enregistre une tendance favorable, tandis que le secteur des travaux publics marque le pas, avec la pause estivale. Les prévisions sont tournées vers une augmentation d'activité avec des recrutements.

L'EMPLOI SALARIÉ PROGRESSE

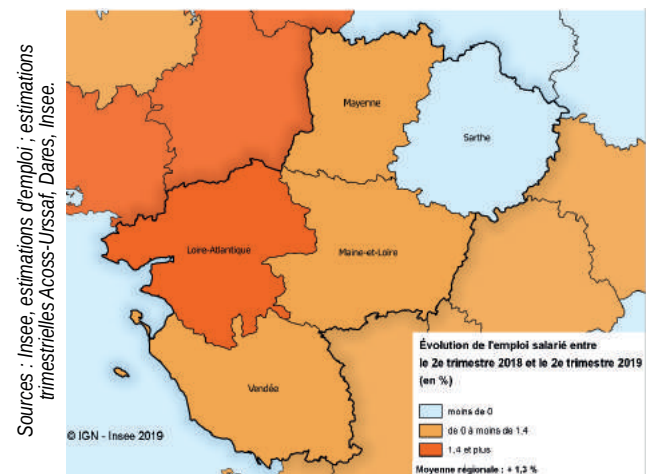
L'emploi salarié poursuit sa croissance

Au 2e trimestre 2019, l'emploi salarié augmente de +0,3% (+4 210 emplois) et de +0,2% en France. La région compte 1,46 million d'emplois salariés. Sur un an, l'emploi salarié régional progresse de +1,4%, et de +1,1% en France.

L'emploi progresse dans l'ensemble des départements à l'exception de la Sarthe. La Loire-Atlantique enregistre la plus forte augmentation et poursuit sa progression entamée fin 2014 (+0,6%). En Mayenne et en Vendée, l'emploi augmente respectivement de +0,4% et +0,3%. En Maine-et-Loire et dans la Sarthe, il est quasi-stable (-0,1%).



*ICA : indicateur du climat des affaires



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles-Accoss-Urssar, Dares, Insee.



L'emploi salarié porté par le secteur tertiaire marchand et la construction

Les principaux moteurs de la dynamique de l'emploi sont le tertiaire marchand et la construction.

Hors intérim, la progression des effectifs du tertiaire marchand poursuit sa hausse au 2e trimestre 2019 (+0,4%, +2 450 emplois). En France, la hausse est de 0,3%. En Vendée, l'augmentation est la plus forte de la région (+0,7%). La Loire-Atlantique et la Mayenne poursuivent leur progression (+0,5%). En Maine-et-Loire, la création d'emploi dans le tertiaire marchand est quasi-stable (+0,1%). Dans la Sarthe, elle est stable ce trimestre.

L'emploi dans la construction augmente au 2e trimestre dans la région comme en France (respectivement +0,3% et +0,5%). Il augmente le plus en Loire-Atlantique (+0,8%). Il est stable en Vendée (+0,1%), en Maine-et-Loire et dans la Sarthe baisse en Mayenne (-0,9%). Sur un an, l'emploi progresse dans la région (+1,4%). En France, l'augmentation est plus dynamique (+2,9%).

L'emploi industriel régional baisse légèrement ce trimestre après 10 trimestres consécutifs d'augmentation (-0,2%, -390 emplois). En France, l'emploi industriel est stable. Il progresse en Loire-Atlantique, en Vendée et en Mayenne (respectivement +0,4%, +0,2% et +0,1%). En Maine-et-Loire, il baisse légèrement (-0,2%). Dans la Sarthe, suite à la liquidation judiciaire des établissements de la papeterie Arjowiggins, prononcé par le tribunal de commerce de Nanterre fin mars 2019, l'emploi industriel baisse fortement (-1,8%).

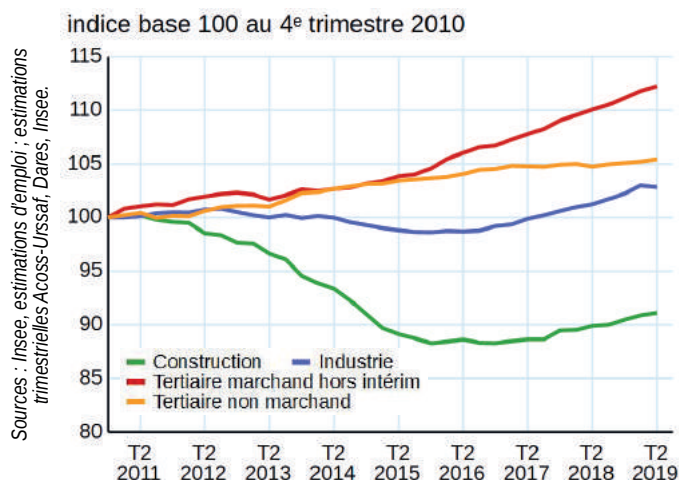
Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, augmente ce trimestre dans la région (+1,0%, + 620 emplois). En France, l'intérim baisse légèrement (-0,2%). Il augmente en Loire-Atlantique et dans la Sarthe (respectivement +2,8% et +1,9%). Il baisse dans tous les autres départements : Maine-et-Loire (-1,9%), Mayenne (-1,6%) et Vendée (-0,7%). Sur un an, l'emploi intérimaire est quasi-stable dans la région (-0,1%) et baisse en France (-0,7%).

Les embauches sont plus nombreuses, la durée des contrats augmente, la part des CDI progresse

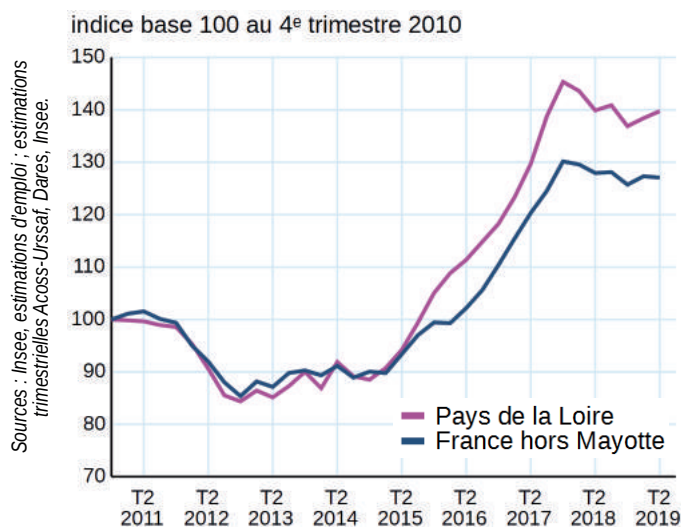
Les recrutements sous la forme de contrats longs, tels que les CDI, sont de plus en plus fréquents. Entre le 2e trimestre 2015 et 2019, la part des embauches en CDI progresse de 4,5 points, passant de 9% à 13,5%. Dans le même temps, les embauches en contrats courts (CDD inférieur à 1 mois) passent de 75% à 71%.

Cette progression des contrats longs bénéficie principalement à l'industrie. Les embauches en CDI enregistrent une forte augmentation entre le 2e trimestre 2017 et le 3e trimestre 2018, avec une progression annuelle de plus de 15%. En 2019, les embauches en CDI se poursuivent, avec une progression annuelle de près de 5%.

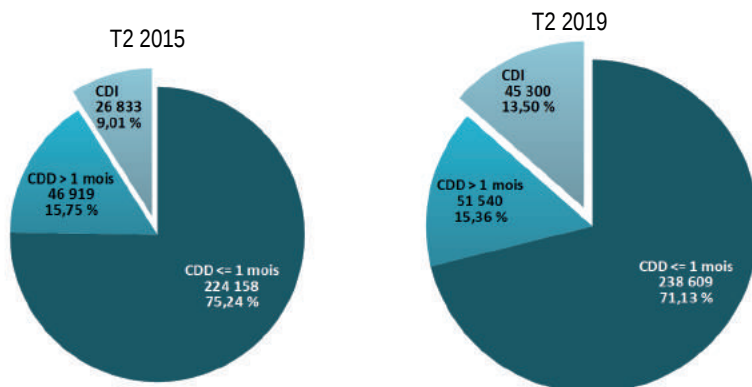
Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité depuis 2010



Évolution de l'emploi intérimaire depuis 2010



Répartition des embauches par type de contrat



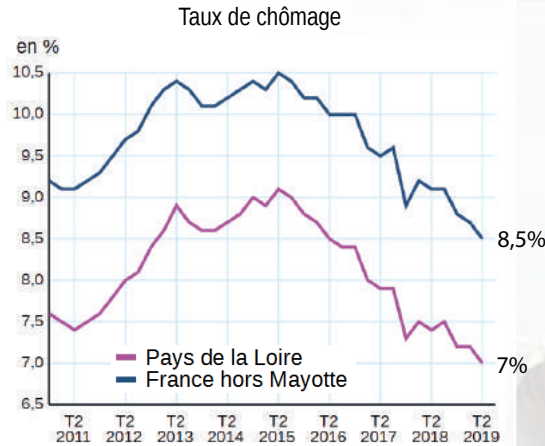
Source : ACOSS – URSSAF des Pays de la Loire, données brutes, hors intérim

UN TAUX DE CHÔMAGE EN BAISSÉ

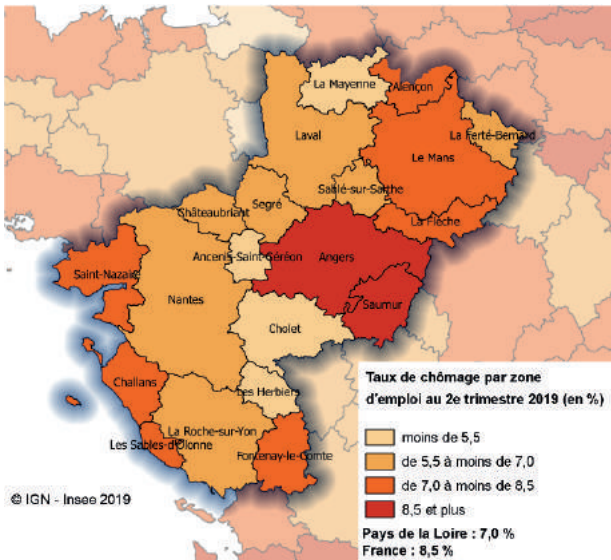
Le taux de chômage le plus faible de France

Au 2e trimestre 2019, le taux de chômage baisse de 0,2 point dans les Pays de la Loire et s'établit à 7,0% de la population active. En France, il baisse de 0,2 point pour s'établir à 8,5%. La région affiche toujours le plus faible taux des régions françaises à côté de la Bretagne. Il baisse de 0,1 point en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire, en Mayenne et dans la Sarthe, et de 0,2 point en Vendée.

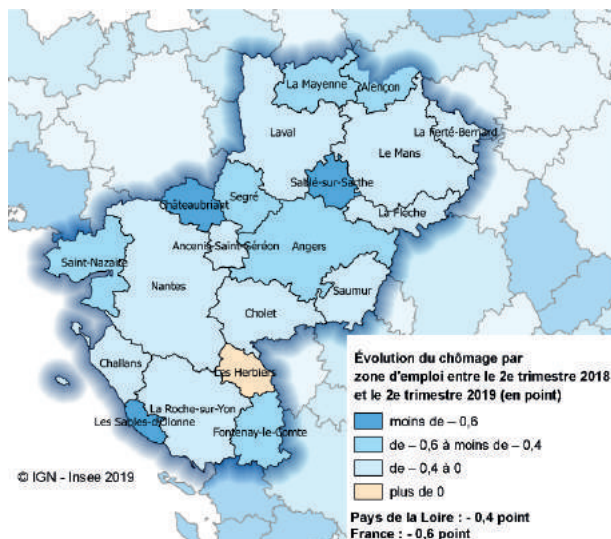
Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,4 point dans la région et de 0,6 point en France.



Sources : Insee, taux de chômage au sens BIT et de chômage localisé



Sources : Insee, taux de chômage au sens BIT et de chômage localisé



Sources : Insee, taux de chômage au sens BIT et de chômage localisé

Des disparités territoriales importantes

Malgré le taux de chômage le plus faible de France, d'importantes disparités subsistent au sein du territoire ligérien.

Les zones d'emploi d'Ancenis et des Herbiers affichent les plus faibles taux de chômage (respectivement 4,8% et 4,5%). La zone d'emploi des Herbiers enregistre le 3e taux de chômage le plus faible de France. Les territoires de Cholet (5,4%), Laval (5,5%) et Mayenne (5,3%), se caractérisent aussi par une forte tension sur le marché du travail.

Les zones d'emploi d'Angers et Saumur affichent les taux de chômage les plus importants de la région, respectivement 8,5% et 8,9% au 2e trimestre 2019.

Sur un an, le taux de chômage diminue sur le territoire ligérien ...

Sur un an, le taux de chômage est stable ou en baisse sur la majeure partie du territoire ligérien. Il recule le plus fortement dans la zones d'emploi de Châteaubriant (-0,7), Sablé-sur-Sarthe (-0,7) et les Sables-d'Olonne (-0,7).

Le taux de chômage augmente légèrement sur la zone d'emploi des Herbiers (+0,1).





La baisse du nombre de demandeurs d'emploi catégorie A se poursuit

Les Pays de la Loire comptent 165 070 demandeurs d'emploi en catégorie A au 3e trimestre 2019. Cela représente une diminution de -0,2% par rapport au 2e trimestre 2019, soit 330 demandeurs en moins. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue également sur le long terme. Sur une année, le territoire ligérien enregistre une diminution de -1% soit 1 610 demandeurs en moins.

	3T2019	Evolution trim. volume		Evolution trim. pourcentage		Evolution annuelle volume		Evolution annuelle pourcentage		Répartition	
		Pays de la Loire	France métro	Pays de la Loire	France métro	Pays de la Loire	France métro	Pays de la Loire	France métro	Pays de la Loire	France métro
catégorie A	165 070	- 330	- 12 800	- 0,2%	- 0,4%	- 1 610	- 81 700	- 1,0%	- 2,4%	52,5%	60,8%
catégories A,B,C	314 700	- 2 150	- 48 900	- 0,7%	- 0,9%	- 5 670	- 108 600	- 1,8%	- 1,9%	100,0%	100,0%

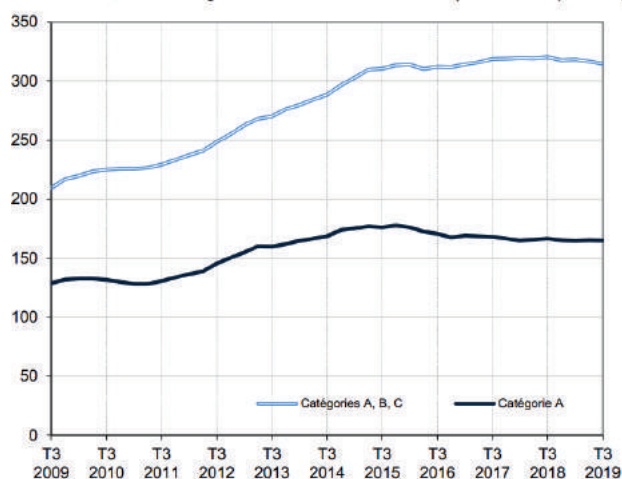
Source : Pôle Emploi, DARES

La baisse durable du nombre de demandeurs d'emploi catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue depuis le 4e trimestre 2015, passant de 177 690 à 165 070 demandeurs. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi s'inscrit dans le temps et permet à la région ligérienne de retrouver le même nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A enregistré au 1er trimestre 2014.

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C dans les Pays de la Loire

En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



L'ARTISANAT : UN SECTEUR QUI RECRUTE ET QUI INSERE

L'artisanat est un des moteurs du développement économique des Pays de la Loire. Ce secteur compte plus de 134 000 salariés, soit près d'un emploi sur 6, et enregistre près de 69 000 établissements, soit près d'un établissement sur 3. Fort de ses 13 000 apprentis, l'artisanat représente plus de 2 apprentis sur 5, et observe une augmentation annuelle d'apprentis de +5%. Il s'agit également d'un secteur qui recrute : 23 776 offres d'emploi ont été déposées depuis un an à Pôle Emploi en Pays de la Loire.

Afin de promouvoir les métiers de l'artisanat, et d'améliorer les réponses aux entreprises et aux demandeurs d'emploi dans les domaines des recrutements, de l'apprentissage, de la formation continue, de la création et la reprise d'entreprise, la convention de partenariat entre Pôle Emploi et la CMAR a été renouvelée en mai 2019. Cette convention s'articule autour de 4 objectifs : développer la connaissance réciproque et promouvoir les offres de services de Pôle Emploi et de la CMAR, valoriser l'image des métiers et promouvoir l'apprentissage, répondre aux besoins de recrutement des entreprises, faciliter et accompagner la création et la reprise d'entreprises.

Les témoignages des entreprises Bougo Décoration et Contrôle Technique Poids Lourds Nantes sur leurs recrutements, accompagnés par les conseillers entreprises de Pôle Emploi, montrent que l'artisanat est un secteur qui recrute et qui insère.

